

**DIRECTION PRODUCTION INGENIERIE**SERVICE ÉTUDES ET PROJETS
THERMIQUES ET NUCLÉAIRES

Diffusé le : Voir code barres ci-dessus

Entité émettrice: Division Génie Civil – Installation – Structures

Rédacteur : CREMIEUX D. – CONSTANS N. (stagiaire INSA) Nbre de pages : 50

Domaine d'application : P4, P'4 et N4 (hors §4 : P4 seulement) Nbre d'annexes : 3

Titre : **Amélioration de l'étanchéité des enceintes à double paroi – Etude comparative multicritère des parades**

ENSGGC090152	A	← Référence Code Projet →	E230/006441/EEV2N
---------------------	----------	------------------------------	--------------------------

Type de document : **Note**

Mots clés : Enceinte à double paroi – précontrainte additionnelle – étanchéité – revêtements

Résumé : Cette note réalise l'état des lieux des recherches et études menées dans le cadre du projet EV2 - durée de fonctionnement des centrales concernant l'amélioration de l'étanchéité de la paroi interne des REP, notamment vis-à-vis d'un changement de type Accident Grave

Les résultats actuels (juin 2009) permettent de comparer les différentes parades d'amélioration à l'aide de critères. Un tableau final donne une vue d'ensemble de l'étude et permet de mettre en évidence les solutions préférentielles.

Rédacteur		Vérificateur		Approbateur			
Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Chef d'entité		Chef de rang supérieur	
Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa
N. CONSTANS D. CREMIEUX 10/06/2009		E. GALLITRE 18/06/2009		P. LAZZARINI 06/07/2009			

Evolutions des trois derniers indices

Cocher s'il y a changement de méthodologie
Cocher ici s'il y a évolution des données amont

Indice	Date d'approbation	Motif du changement d'indice	Modifications apportées		

Archivage long : OUI
Livrabale principal : NON

Archivé au FDU : OUI

Copyright EDF 2008

- Confidentiel : L'initiateur établit une liste nominative des destinataires. Chacun d'eux reçoit un exemplaire numéroté et ne peut étendre la diffusion sans l'accord de l'initiateur.
- Dif. Restreinte : L'initiateur établit une liste explicite des destinataires. Le chef de service d'un destinataire peut étendre la diffusion sous sa responsabilité et dans sa Direction (sur la base d'une liste explicite).
- Accès E.D.F : Ne peut être transmis à l'extérieur d'EDF que par un chef de service.
- Accès libre : Document public.

SEPTEN